

GOVERNANCE ET PERFORMANCE BANCAIRE, QUELLES RELATIONS ? APPLICATION AU SECTEUR BANCAIRE ALGÉRIEN

Fares TALHAOUI*
Khaled AZZAOU**

Received: 04/03/2021/ Accepted: 24/01/2022 / Published: 20/02/2023
Corresponding authors: Etd_talhaoui@esc-alger.dz

RÉSUMÉ

Ce travail de recherche porte sur l'étude de l'impact des mécanismes internes et externes de gouvernance sur la performance bancaire. À partir d'un échantillon composé de 12 banques commerciales algériennes (6 banques publiques et 6 banques privées) sur une période de 13 années (2007 à 2019), nous analysons à l'aide de l'économétrie des données de panel, la relation qui pourrait exister entre les différentes variables de gouvernance, à savoir : les caractéristiques du conseil d'administration (CA), la concentration du capital et la réglementation des fonds propres sur la performance bancaire. Nos résultats indiquent que la plupart des mécanismes de gouvernance ont un impact significatif sur la performance bancaire.

MOTS CLÉS : Econométrie des données de panel, Mécanismes de gouvernance ; Banque ; Performance.

JEL CLASSIFICATION: C33, G34, G21, G29

* Laboratoire de Recherche " Système D'information Comptable : Etudes Pratiques En Sciences Commerciales Et Sciences De Gestion , l'Ecole supérieure de Commerce de Kolea, Etd_talhaoui@esc-alger.dz

** École Supérieure de Commerce de Kolea, kh_azzaoui@esc-alger.dz

GOVERNANCE AND BANKING PERFORMANCE, WHAT RELATIONSHIP? APPLICATION TO THE ALGERIAN BANKING SECTOR

ABSTRACT

This research work focuses on the study of the impact of internal and external governance mechanisms on banking performance. From a sample made up of 12 Algerian commercial banks (6 public banks and 6 private banks) over a period of 13 years (2007 to 2019), we analyze using panel data econometrics the relationship could exist between the different governance variables, namely: the characteristics of the board of directors (CA), the concentration of capital and the regulation of capital on bank performance. Our results indicate that most governance mechanisms have a significant impact on banking performance.

KEY WORDS: Econometrics of panel data, Governance mechanisms; Bank; Performance.

آليات الحوكمة والأداء المالي للبنك، ما العلاقة الموجودة بينهما؟
دراسة حالة القطاع البنكي الجزائري

ملخص

يهدف هذا البحث إلى دراسة تأثير آليات الحوكمة الداخلية والخارجية على الأداء المصرفي للبنك. من خلال عينة مكونة من 12 بنكاً تجارياً جزائرياً (6 بنوك عمومية و6 بنوك خاصة) على مدار 13 عاماً (2007 إلى 2019)

نفحص باستعمال نماذج بانل العلاقة التي يمكن أن توجد بين متغيرات الحوكمة المختلفة، والمتمثلة في خصائص مجلس الإدارة (CA) وتركيز رأس المال وتنظيم رأس المال الكافي على الأداء المالي للبنك. تشير نتائج البحث إلى أن معظم آليات الحوكمة لها تأثير معنوي إحصائيا على الأداء المصرفي.

كلمات مفتاحية

نماذج بانل، آليات الحوكمة، البنك، الأداء المالي.

INTRODUCTION

« Corporate governance », une expression du monde anglo-saxon, traduite par « Gouvernement des Entreprises » (CHARREAUX, 1997) ou par « Gouvernance d'Entreprise » (PÉREZ, 2003), est le concept qui a pris une grande importance ces dernières années, non seulement au sein de la littérature financière, mais également dans le monde des affaires, académique et politique, notamment à cause des échecs auxquels ont été confrontées certaines entreprises et groupes bancaires dans le monde entier, tel que Enron aux États-Unis en 2001, ou encore France Telecom et Vivendi Universal en France, et Crédit Lyonnais en 1999, ainsi que les scandales qui ont éclaté dans les milieux financiers.

D'une manière générale, les théories qui se focalisent sur la gouvernance d'entreprise s'intéressent à l'ensemble des mécanismes et principes destinés à contrôler et à discipliner les dirigeants, afin de réduire leur comportement opportuniste et d'aligner leurs intérêts vers la réalisation des objectifs des actionnaires, et maximiser la rentabilité de l'entreprise. Ces principes cherchent à examiner les relations contractuelles entre les différentes parties prenantes de la firme et à gérer les conflits et les coûts relatifs qu'elles entraînent, principalement celles du Principal-Agent entre les propriétaires et les dirigeants (MACEY & O'HARA, 2003). Dans cette optique, les recherches ayant trait à cette thématique proposent plusieurs mécanismes internes et

externes de contrôle afin d'éliminer ou de réduire les pertes liées à ses conflits d'agence.

Toutefois, ces études menées sur les problèmes de gouvernance d'entreprise et les conflits d'agence ont ignoré l'existence de ce genre de problème dans le cadre des entreprises financières, en particulier les institutions bancaires, dans les pays émergents et en développement (Ciancanelli & Reyes-Gonzalez,2000).

D'un autre côté, les recherches ayant trait à la gouvernance bancaire ne prennent pas en compte la spécificité de ce concept dans la banque, vu que cette dernière a des caractéristiques propres à elle, notamment que les banques sont plus opaques et sont caractérisées par des problèmes d'agence plus accentués par rapport aux entreprises, peu réglementées, principalement à cause de la forte asymétrie d'information qui existe entre les différents acteurs du secteur bancaire (Ciancanelli & Reyes-Gonzalez,2000).

Ce sujet est devenu alors très important pour plusieurs raisons ; tout d'abord le rôle important de l'intermédiation financière des banques dans une économie a fait en sorte que la banque est devenue une composante principale de tout système financier. D'autre part, le changement rapide du contexte international suite aux effets de la globalisation, la libéralisation et la déréglementation des systèmes financiers, ainsi que les conséquences tragiques des crises bancaires et financières qui font trembler les systèmes économiques au niveau international, ont affecté le fonctionnement du secteur.

En Algérie et à l'instar des pays en développement, cette thématique de la gouvernance des banques suscite un intérêt croissant ; cela revient au rôle important que jouent ces dernières dans le développement de l'économie nationale, à travers les deux principales activités : la collecte des dépôts et l'allocation des crédits. L'intermédiation bancaire en Algérie demeure toujours la principale modalité de financement de l'économie, surtout en l'absence d'un marché financier développé. Ainsi, le groupe des banques publiques algériennes est le pôle le plus important du système financier.

De ce fait, le renforcement du dispositif juridique, par de nouvelles lois et des moyens nécessaires en matière de gouvernance, demeure incontournable.

Ainsi, l'objectif de cet article est de répondre à la question fondamentale suivante ; « quel est l'impact des mécanismes de la gouvernance sur la performance bancaire en Algérie ? »

Afin d'apporter des éléments de réponse à notre problématique, la suite de notre article est organisée de la manière suivante : la première partie sera destinée à la présentation de la gouvernance dans le milieu bancaire ; la deuxième partie traite les aspects méthodologiques et le développement des hypothèses de la recherche ; l'analyse et la discussion des résultats de la régression font l'objet de la troisième partie.

1- LA GOUVERNANCE BANCAIRE

La gouvernance des banques, ou gouvernance bancaire est un facteur important dans les économies en développement pour plusieurs raisons. D'une part, les banques occupent une position dominante dans les systèmes financiers des économies en développement et sont des moteurs extrêmement importants de la croissance économique. D'autre part, les marchés financiers étant généralement peu développés, les banques dans ces économies constituent généralement la source de financement la plus importante pour la majorité des entreprises. Enfin, les banques sont généralement le principal dépositaire de l'épargne de l'économie. Par conséquent, la banque possède un poids important dans la stabilité financière du secteur et par suite de l'économie dans son ensemble.

En réalité, la littérature a accordé très peu d'intérêt à la gouvernance bancaire³. Dans ce cadre, il existe de nombreuses études sur la gouvernance, mais peu d'entre elles traitent celle des banques. Également, les recherches ayant trait à ce sujet, assimilent les banques

³ Il y a lieu à noter qu'avant le déclenchement de la crise financière globale en 2008, peu d'études avaient été portées sur la gouvernance bancaire et ses spécificités par rapport à celle de l'entreprise classique (DE VAUPLANE, 2012).

à n'importe quelle autre entreprise, or que la banque se distingue des autres entreprises par plusieurs spécificités (DE VAUPLANE, 2012). À cet effet, la question de la gouvernance en milieu bancaire doit être traitée compte tenu de la spécificité de l'activité de ces établissements.

1.1- La spécificité des banques

Si les problèmes d'asymétries qui caractérisent la relation Principal/Agent entre les actionnaires et les dirigeants, engendrent des problèmes d'agences importants dans le cas des entreprises non financières, ceux-ci représentent un poids considérable dans le cas des institutions bancaires en raison de leur structure organisationnelle complexe qui engendre une multiplicité d'intérêts. Par conséquent, les problèmes d'agence qui résultent sont plus prononcés dans le cas des banques que dans les entreprises classiques, étant donné leurs spécificités qui empêchent la mise en place des dispositifs de contrôle efficace. Il s'agit principalement, de l'opacité élevée de leurs actifs due à l'asymétrie informationnelle et de la forte réglementation du secteur bancaire par les autorités publiques.

1.1.1. L'opacité des actifs bancaires

Bien que l'asymétrie d'information soit inhérente à tout type d'activité, celle-ci est plus prononcée dans le cas des institutions bancaires. Dans ces dernières, les problèmes d'agence liés à l'asymétrie d'information sont très importants et sont considérés plus opaques que ceux des entreprises non financières (MORGAN, 2002). Cette opacité est liée à la difficulté que trouvent les participants externes (créanciers/déposants) pour surveiller et contrôler le comportement des dirigeants de la banque, concernant le sort de leurs fonds qui sont dirigés par ces derniers (Levine, 2004).

Ainsi, au niveau de la banque, la principale source d'opacité est leurs actifs, en particulier les crédits. Ces actifs sont difficiles à surveiller et leur risque est facilement manipulable par les dirigeants (Caprio, Levine & Barth, 2002).

Par conséquent, cette opacité élevée des actifs bancaires aggrave les problèmes de gouvernance au sein de ces établissements, à travers

l'amplification des conflits d'agence. Ceci rend difficile pour les actionnaires de contrôler et surveiller les activités et les décisions prises par l'équipe dirigeante. En outre, les participants externes (créanciers/déposants) auront également du mal à mesurer la performance et à cerner le risque pris par les participants internes de la banque⁴.

1.1.2. La forte réglementation du secteur bancaire

Vu leur poids important dans l'économie et en raison de l'opacité considérable des actifs due à la forte asymétrie d'information, les établissements de crédit sont exposés à une forte réglementation de la part des autorités publiques, dans l'objectif d'assurer une protection pour l'ensemble des intervenants, et par conséquent protéger la stabilité du système financier et bancaire et éviter l'avènement des crises systémiques. Cette réglementation prudentielle s'intègre dans le cadre des mécanismes externes de gouvernance, (Richard é Masmoudi, 2010).

Toutefois, cette forte réglementation peut être une source de perturbation de l'activité du système de gouvernance. Étant donné qu'elle influence la relation d'agence du Principal-Agent entre les actionnaires et les dirigeants par l'entrée d'une nouvelle partie (l'autorité réglementaire), ceci peut conduire à la création d'une nouvelle asymétrie d'information (MACEY & O'HARA, 2003).

2- LA GOUVERNANCE DANS LE MILIEU BANCAIRE ALGÉRIEN

Les banques occupent une place centrale dans le financement de l'économie, essentiellement là où les marchés financiers sont peu développés et inefficaces, ce qui est le cas des pays en voie de développement, notamment l'Algérie. En effet, le marché financier ne joue qu'un rôle minime dans l'économie algérienne.

⁴ Sous l'hypothèse que seules les banques qui détiennent des informations sur la qualité des emprunteurs et les crédits qui leur sont octroyés, ceci va créer des asymétries d'informations entre la banque et les déposants. Lorsque les déposants sont asymétriquement informés ou lorsqu'ils détiennent des mauvaises informations quant à l'évaluation de la qualité des actifs bancaires (crédits), ceci va impacter leur confiance vis-à-vis de la banque et risque de causer pour cette dernière des ruées bancaires (un retrait massif des dépôts), induisant ainsi des paniques bancaires (SCIALOM, 2013).

Pour surveiller et contrôler l'activité des dirigeants et afin de maintenir la stabilité financière du secteur bancaire, et réduire le risque de défaillance des banques, les pouvoirs publics algériens interviennent essentiellement à travers les deux mécanismes de gouvernance, à savoir: le conseil d'administration et la réglementation prudentielle, et ce, dans l'objectif de protéger à la fois les déposants et les emprunteurs.

En effet, le conseil d'administration est un mécanisme interne, dont le rôle est d'approuver les stratégies et les valeurs de la banque, et de faire respecter à la direction les objectifs fixés, et assurer la transparence en matière de gestion. De manière complémentaire, intervient la réglementation prudentielle en tant que mécanisme externe pour s'assurer que les établissements de crédit disposent d'instruments (exigences minimales en matière des fonds propres) leur permettant de maîtriser les risques inhérents à leurs activités.

2.1- L'actualité de la gouvernance en milieu bancaire algérien

Avant d'entamer les aspects méthodologiques et le développement des hypothèses de la recherche, il serait intéressant de présenter les caractéristiques des systèmes de gouvernance du secteur bancaire algérien, à savoir le Conseil d'Administration (CA) et la réglementation prudentielle.

2.1.1. Les caractéristiques du Conseil d'Administration (CA) des banques algériennes

Le conseil d'administration est un mécanisme important de gouvernance interne qui permet de discipliner et de fixer les règles du jeu avec l'équipe dirigeante. Il constitue le principal acteur au sein du processus de gouvernance bancaire. Ainsi, il joue un rôle crucial en tant que garant de l'efficacité des mécanismes de gouvernance et particulièrement des systèmes de contrôle interne. En effet, la capacité du CA à assurer ses missions d'une manière optimale dépend essentiellement de ses caractéristiques à savoir, sa composition, sa taille et de sa dualité.

Actuellement le nombre d'administrateurs dans les banques algériennes varie entre 5 et 10 membres, ce chiffre apparaît limité par

rapport à la pratique usuelle du secteur bancaire. En effet, le CA au niveau des banques doit être de taille importante (en moyenne plus de 16 membres) en raison de la structure organisationnelle complexe de la banque qui nécessite une diversité d'expériences dans leurs conseils (Adams & Mehran, 2003).

Quant à la qualité de ces administrateurs, il s'est avéré que la majorité des membres au niveau des CA des banques publiques sont des administrateurs non indépendants, même si toutefois on trouve quelques membres externes ; mais ces derniers ne sont que des représentants de l'État actionnaire majoritaire et ne jouissent pas de la qualité d'indépendance⁵. En effet, recourir à des administrateurs indépendants, choisis pour leurs qualifications et leurs expertises est indispensable au bon fonctionnement du CA. À cette fin, il est recommandé qu'au moins le tiers des membres du CA soient indépendants⁶.

En ce qui concerne le cumul des fonctions du président du conseil d'administration et celle du directeur général dans les banques publiques, l'article 638 du code de commerce algérien stipule que « le président du conseil d'administration assume, sous sa responsabilité, la direction générale de la société ». Il ressort des dispositions de l'article suscitée que le PDG, en plus des fonctions du président du CA, occupe également la direction dans les EPE, y compris les banques et les établissements financiers publics.

Ainsi, d'après les premiers constats obtenus de notre recherche, il apparaît que toutes les banques publiques sont dirigées par un Président du Conseil d'Administration (PCA), qui occupe en même temps les fonctions du Directeur Général (DG). Une chose qui n'existe

⁵ Un administrateur est réputé indépendant s'il n'a aucune relation de quelque nature que ce soit avec la banque, son groupe ou la direction.

⁶ La quasi-totalité des codes de bonne gouvernance (rapport Cadbury en Grande-Bretagne ou rapports Viénot en France) recommandent qu'au moins un tiers des membres du conseil soient des administrateurs indépendants afin d'améliorer la qualité des délibérations. La présence des administrateurs indépendants constitue une garantie supplémentaire pour défendre les intérêts des autres parties prenantes (notamment les actionnaires minoritaires et les déposants)

pas dans les banques privées, où il y a une séparation entre les deux fonctions.

Cette situation signifie l'absence de séparation entre la fonction de DG et celle de (PCA) dans les banques publiques, au moment où les pratiques en matière de bonne gouvernance bancaire recommandent et tendent vers la séparation entre les deux fonctions afin d'assurer un contre-pouvoir aux dirigeants et améliorer l'efficacité du CA⁷.

2.1.2. La réglementation prudentielle en tant que mécanisme externe de gouvernance

Afin de garantir le bon fonctionnement du système bancaire, les banques et les établissements financiers activant en Algérie sont tenus de respecter certaines règles prudentielles, destinées à garantir leur solvabilité et leur liquidité à l'égard des déposants et des tiers, et ce, conformément aux standards internationaux du Comité de Bâle.

Selon les directives de la Banque d'Algérie, les règles prudentielles sont relatives au respect d'un niveau minimum des fonds réglementaires (nets) en relation avec l'ensemble des risques pondérés : c'est le ratio de solvabilité qui est actuellement de 9.5%. Il s'agit également d'obligations en termes de liquidité, de division de risques et de positions de changes.

En raison de la non disponibilité des données sur la liquidité bancaire pour notre échantillon, nous nous intéressons uniquement dans ce travail au ratio de solvabilité comme variable externe de gouvernance, destinée à discipliner la prise de risque par les dirigeants.

Après avoir présenté brièvement l'actualité de la gouvernance au sein des banques algériennes, il est indispensable de compléter notre recherche par une étude empirique, afin d'analyser la discipline exercée par ces mécanismes et identifier leur impact sur la performance bancaire.

⁷ Les principes de bonne gouvernance bancaire publiés par le comité de Bâle en 2010 stipulent dans le principe n° 03 que : « afin d'assurer l'équilibre des pouvoirs, le PCA doit être un administrateur indépendant ou un administrateur non dirigeant ».

2.2- Présentation des variables et formulation des hypothèses

L'objectif de notre travail est d'analyser l'effet des mécanismes de gouvernance sur la performance des banques algériennes. Les variables de notre recherche ont été définies et opérationnalisées au regard de la revue de littérature. Ainsi, nous avons cherché à déterminer les variables les plus précises pour décrire le niveau de gouvernance au sein de ces banques.

2.2.1. La variable à expliquer

ROA : C'est la performance bancaire, mesurée par la rentabilité économique, exprimée par le rapport entre le résultat net de la banque et le total d'actif. Il s'agit d'une mesure comptable qui exprime la capacité de la banque à dégager des bénéfices par ses actifs.

2.2.2. Les variables explicatives

Taille du CA (TCA) : Cette variable est mesurée par le nombre total d'administrateurs au Conseil d'Administration (Pathan & Faff, 2013).

Dans le cadre des entreprises non financières, une taille importante du CA peut favoriser sa domination par le dirigeant, ce qui peut entraîner éventuellement des conflits d'intérêts entre les administrateurs et les managers, cela peut conduire à des conseils fragmentés, inefficaces et rend la communication et la prise de décisions difficiles (Jensen, 1993) (Ammar & Nakaa, 2016). En effet, d'autres auteurs prévoient que, en raison de la complexité de la structure organisationnelle des banques (plusieurs intervenants), un nombre important d'administrateurs permet de mieux surveiller les décisions prises par les dirigeants, ce qui permet de minimiser les conflits d'intérêts qui existent (Adams & Mehran, 2005). Dans ce cadre nous formulons l'hypothèse suivante :

H₁ : la Taille du CA à un impact positif sur le ROA

Dualité (DUAL) : Cette variable correspond au cumul par la même personne, des fonctions de décision et de contrôle ; il s'agit d'une variable binaire qui prend la valeur 1 dans le cas d'une dualité et 0 dans le cas contraire.

Conformément aux conclusions de la théorie d'agence, le cumul des fonctions du contrôle et de décision augmente les conflits d'intérêts du principal/agent entre les actionnaires et les dirigeants de la banque à cause de la consolidation du processus du contrôle, ce qui affaiblit la performance bancaire (Jensen, 1993). Ainsi, une séparation entre les deux fonctions renforce l'indépendance des administrateurs ce qui leur permet d'assurer avec efficacité leur rôle de contrôle (Pi & Timme, 1993), (Bektas & Kaymak, 2009) et (Belkebir & Daanoune, 2018). D'où l'hypothèse suivante :

H₂ : la dualité du PCA impacte négativement le ROA

Indépendance des administrateurs (INDEP) : C'est la part des administrateurs externes indépendants présents au niveau du CA par rapport au nombre total.

L'indépendance des administrateurs est un élément essentiel au bon fonctionnement du conseil de la banque, pour que ce dernier accomplisse avec efficacité ses missions de surveillance et contraigne le dirigeant dans l'intérêt des actionnaires (Choi & Hassan, 2005), (Gulamhusen & Gerreiro, 2009) et (Tanna & Al., 2011). Par ailleurs, les pratiques de bonne gouvernance bancaire préconisent et tendent vers le renforcement de la présence des administrateurs indépendants au sein du conseil d'administration. D'où notre hypothèse :

H₃ : La présence des membres indépendants dans le conseil d'administration impacte positivement la performance bancaire

La fréquence des réunions du CA (FREQ) : Cette variable correspond au nombre total des réunions du CA de la banque pendant l'année.

Pour que le CA puisse accomplir pleinement son rôle de surveillance et de contrôle sur les décisions de la direction d'une manière efficace, il doit se réunir régulièrement et assez fréquemment afin de garantir une meilleure communication entre les différentes parties. Ainsi, des réunions assez fréquentes du CA diminuent les asymétries d'information et améliorent le contrôle des dirigeants, ce qui permet de converger aux intérêts des actionnaires (De Andrés & Vallelado, 2008). Ainsi, notre quatrième hypothèse :

H₄ : la fréquence des réunions du CA a un impact positif sur le ROA

La concentration du capital de la banque (CONC) : Un autre mécanisme de gouvernance interne, qui acquiert aussi une grande importance dans le système de gouvernance bancaire, est la structure de propriété. Cette variable est mesurée par le pourcentage du capital détenu par l'actionnaire majoritaire.

Le lien entre la concentration du capital et la performance financière des banques est complexe dans la littérature et ambigu dans les recherches empiriques. Dans ce contexte (Capriro & Al., 2007), après avoir examiné un échantillon de 244 banques provenant de 44 pays, révèlent que la concentration du capital impacte positivement et significativement la performance bancaire. Ce résultat indique que la concentration du capital constitue un mécanisme de gouvernance efficace pour discipliner les dirigeants et surveiller la gestion de la banque, et par conséquent, améliorer sa performance. En revanche, la concentration de la propriété peut accroître le risque d'abus de pouvoir de la part des actionnaires majoritaires, ce qui pourrait nuire à l'objectif de maximisation de la valeur de la banque (Villalonga & Amit, 2006) et (Mamatzakis, Zhang & Wang, 2017). D'où l'hypothèse suivante :

H₅: la concentration du capital impacte négativement la performance bancaire (ROA)

La solvabilité bancaire (SOLVB) : En plus des mécanismes internes, il existe aussi des mécanismes externes destinés à améliorer le processus de la gouvernance bancaire. Ces mécanismes sont dus à des facteurs externes permettant de réguler le comportement des dirigeants ; ils comprennent principalement la réglementation prudentielle (Richard & Masmoudi, 2010). Dans notre étude, nous retenons le ratio de solvabilité comme variable externe de gouvernance pour déterminer l'impact de cette réglementation prudentielle sur la performance bancaire. Cette variable est mesurée par le rapport entre les fonds propres nets et le total d'actif pondéré par les risques.

Les exigences en matière de fonds propres sont l'un des principaux instruments de la réglementation du système bancaire. Leurs objectifs consistent à discipliner la prise de risque des banques et promouvoir l'efficacité bancaire. Ainsi, des fonds propres plus importants limitent

l'aléa moral des actionnaires incités à prendre des risques excessifs et renforcent l'alignement des intérêts des créanciers avec ceux des actionnaires (Fiordelisi & Al., 2011). Ainsi, notre dernière hypothèse :

H₆ : la réglementation des fonds propres impacte positivement le ROA.

2.2.3. Les variables de contrôle

✓ **La taille de la banque (SIZE)** : Pour mieux déterminer l'influence des variables explicatives dans notre modèle, notre base de données inclut également une variable de contrôle qui est la taille de la banque. Cette dernière est mesurée par le logarithme du total d'actifs, pour éviter les disparités entre les observations. Ainsi, l'inclusion des variables de contrôle permet d'améliorer le degré de validité externe des résultats (Louizi, 2017).

2.3- Méthodologie empirique

2.3.1. Échantillon et source de données

Notre analyse empirique porte sur les banques commerciales algériennes. Notre échantillon est composé de 12 banques relevant des deux secteurs, public et privé (6 banques publiques et 6 banques privées), pendant une période de 13 années (2007 à 2019).

Les données financières relatives au (ROA, SIZE, SOLV) ont été extraites des bilans et des comptes de résultat. En ce qui concerne les données relatives à la gouvernance, ces dernières ont été collectées à partir des rapports de gestion des banques⁸ concernées.

2.3.2. La méthode d'estimation

En raison de la double dimension de notre échantillon (la dimension individuelle et la dimension temporelle), nous allons opter dans notre recherche pour le modèle de régression en données de panel, qui

⁸ Les banques concernées par la présente étude sont : BNA, BADR, BDL, BEA, CPA et CNEP (banques publiques), ABC, AGB, Trust Bank, Franca Bank, Housing Bank et Al-Baraka Bank (banques privées).

présente l’avantage de contrôler à la fois l’effet individuel et l’effet temporel de panel. Ainsi, notre modèle s’écrit comme suit :

$$ROA_{i,t} = \alpha_0 + \beta_1 TCA + \beta_2 DUAL + \beta_3 INDEP + \beta_4 FREQ + \beta_5 CONC + \beta_6 SOLVB + \beta_7 SIZE + \varepsilon_{i,t}$$

3- ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

Avant de procéder à l’estimation des paramètres du modèle, une première étape qui consiste dans la présentation des statistiques descriptives nous paraît importante.

3.1- Les statistiques descriptives

Les statistiques descriptives de la variable à expliquer (ROA) ainsi que les variables explicatives relatives à la gouvernance des banques sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1. Statistiques descriptives

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
ROA	156	0.0175833	0.011501	-0.0124	0.065831
TCA	156	7.064103	1.448824	5	10
INDEP	156	0.1182001	0.1570531	0	0.4
FREQ	156	7.564103	1.153841	6	12
CONC	156	0.8167295	0.21413	0.376	1
SOLV	156	0.2975593	0.2202388	0.019067	1.159
SIZE	156	26.32686	1.71665	23.05	28.928
Variables dichotomiques					
Variable	Modalité	Fréquence		Proportion	
DUAL	0	81		0.519230769	
	1	75		0.480769231	

Source : *Élaboré par l’auteur.*

Les statistiques descriptives du tableau présenté ci-dessus indiquent que les banques de l’échantillon ont réalisé, durant la période de l’étude, un taux de rendement des actifs (ROA) moyen de 1.76% avec un maximum de 6.58% et un minimum de -1.24%.

Quant à la taille moyenne des CA de ces banques, elle est de 7 membres. Concernant la part moyenne des administrateurs indépendants au CA, celle-ci est faible et égale à 11.82%. Concernant la dualité du PCA, nous trouvons que presque 50% des banques optent

pour le cumul des fonctions de président du conseil et de directeur général.

3.2- Le problème de multicollinéarité

Un des problèmes sérieux qui peuvent fausser les régressions en données de panel et nuire à l'analyse des résultats est celui de la multicollinéarité ; ce genre de problème est très récurrent dans ce type de régression. Pour détecter une éventuelle multicollinéarité des variables explicatives nous optons dans ce qui suit pour la présentation des tests de corrélation et celui de l'analyse VIF (Variance Inflation Factor).

❖ Matrice de corrélation de Pearson :

Tableau 2. Matrice de corrélation

	ROA	TCA	DUAL	INDEP	FREQ	CONC	SOLV	SIZE
ROA	1							
TCA	-0.3695	1						
DUAL	-0.7333	0.3837	1					
INDEP	0.5019	-0.0243	-0.7265	1				
FREQ	-0.0616	0.2715	-0.1038	0.3255	1			
CONC	-0.6655	0.3721	0.8262	-0.5512	-0.0913	1		
SOLV	0.4889	-0.3201	-0.4743	0.4126	-0.0731	-0.3929	1	
SIZE	-0.6473	0.5266	0.8656	-0.6543	-0.0203	0.7803	-0.5388	1

Source : *Élaboré par l'auteur.*

L'examen de la matrice de corrélation de Pearson entre les différentes variables explicatives relève une forte corrélation entre les variables : CONC et DUAL, SIZE et DUAL. Les coefficients de corrélation entre ces variables dépassent ainsi largement, la valeur limite à partir de laquelle on commence à avoir un problème sérieux de multicollinéarité, à savoir 0,8, (GUJARATI, 2003). Dans ce cas, on est dans l'obligation d'éliminer la ou les variables génératrices du problème. Nous procédons par conséquent à l'estimation des paramètres du modèle sans la variable DUAL. Afin de nous assurer de la disparition du problème de multicollinéarité, nous allons effectuer un test VIF pour le reste des variables.

❖ **Test VIF**

Tableau 3. Les test VIF

Variable	VIF	1/VIF
SIZE	5	0.199942
INDEP	2.64	0.378459
CONC	2.6	0.383937
TCA	1.9	0.525035
SOLV	1.47	0.679820
FREQ	1.27	0.787252
Mean VIF	2.48	

Source : *Élaboré par l’auteur.*

Selon (HAIR JR & AL, 2009), un VIF entre 1 et 10 et une tolérance supérieure à 0,1, signifient l’absence du problème de multicolinéarité. Ainsi, nous constatons que toutes les variables du modèle ont un coefficient de VIF inférieur à 10 et une tolérance supérieure à 0.1, d’où l’absence du problème de multicolinéarité.

3.3- Analyse multi-variée

Notre étude porte sur un échantillon de 12 banques algériennes observées sur une période de 13 ans, ce qui conduit, par définition, à estimer le modèle de régression sur des données de panel⁹ (ou données longitudinales). Compte tenu de cette nature spécifique de notre échantillon (dimension individuelle et dimension temporelle), il y a lieu de suivre impérativement certaines étapes économétriques afin d’estimer les paramètres de notre modèle.

Tout d’abord le recours à ce genre de régression exige de vérifier si le panel dispose d’une structure à effets individuels¹⁰ ou pas, ensuite, choisir entre les deux modèles (le modèle à effets fixes et le modèle à effets aléatoires). Pour ce faire, le test de spécification de (HAUSMAN, 1978) permet de répondre à la question. Le résultat de ce test, présenté

⁹ Il y a lieu de signaler que notre modèle est un panel équilibré (balanced panel) où toutes les observations sont disponibles pour toutes les banques

¹⁰ La plus-value relative à la statistique F est de (0.0000), largement inférieur à 5%, nous rejetons dans ce cas l’hypothèse nulle qui suppose l’homogénéité, donc notre modèle présente des effets individuels

dans le tableau ci-dessous, nous permet de conclure que les estimateurs les plus appropriés à notre panel sont ceux du modèle à effets fixes.

Tableau 4. Test de spécification de Hausman

Statistique	P-value (Prob)
Chi (6) = 10.83	0.0938

Source : *Élaboré par l'auteur.*

Les résultats du test ci-dessus indiquent une P-value= 0.0938<10%. Les estimateurs du modèle à erreurs composées (effet aléatoire) sont alors biaisés.

3.3.1. Les tests économétriques

Afin de choisir la méthode de modélisation qui se prête le mieux à nos données, nous avons effectué les tests d'hétéroscédasticité et d'autocorrélation des erreurs. En effet, la méthode d'estimation des paramètres dans les modèles à effets fixes va dépendre de la structure des termes d'erreurs.

Pour détecter le problème d'hétéroscédasticité, nous avons opté pour les deux tests de Breusch-Pagan et celui de WALD modifié. Les résultats de ces tests indiquent clairement la présence d'un problème d'hétéroscédasticité intra et inter individus dans notre modèle.

Quant à l'auto corrélation des erreurs, nous avons opté pour le test de Woodridge (2002). L'hypothèse nulle de ce test est l'absence d'auto corrélation des erreurs. Les résultats de ce test montrent que la p-value de la statistique F est de 0.0131 qui est inférieur au seuil de 5%. Nous rejetons dans ce cas l'hypothèse nulle. On conclut ainsi à l'autocorrélation des erreurs.

Tableau 5. Résumé des tests économétriques

Problème	Test économétrique	Statistique	P-value (prob)
D'hétéroscédasticité	Breusch-Pagan (intra-individus)	F (6, 149) = 146.26	0.0000
	Modified Wald (interindividus)	Chi2 (12) = 177.21	0.0000
D'autocorrélation	WOODRIDGE	F (1, 11) = 30.735	0.0002

Source : *Élaboré par l'auteur.*

3.3.2. Régression et interprétation des résultats

Ayant conclu à la présence des problèmes d'hétéroscédasticité et d'autocorrélation des erreurs, les estimateurs basiques des Moindres Carrées Ordinaires ne sont plus acceptés dans ce cas. La méthode la plus appropriée à ce genre de problème est la MCG « Moindres Carrées Généralisées ». En effet, cette méthode tend à surestimer la signification des coefficients (Beck & Katz, 2011). Nous optons alors pour la méthode des moindres carrés quasi généralisés (Feasible Generalized Least Squares, FGLS) proposée par ces auteurs. Cette dernière tient compte de la présence de ces deux problèmes statistiques et permet la correction. Les résultats de régression sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 6. Résultats de régression par la méthode FGLS

	ROA		
TCA	0.000 (0.10)	SOLV	0.018 (7.08) **
INDEP	0.014 (2.08) *	SIZE	-0.000 (0.61)
FREQ	-0.001 (-4.47) **	_CONS	0.026 (1.74)
CONC	-0.023 (-4.01) **		
* p<0.05; ** p<0.01			
Wald chi2(6) = 217.24			
Prob > chi2 = 0.0000			
N = 156			
<i>Source : Élaboré par l'auteur.</i>			

L'examen des résultats de régression obtenus du tableau récapitulatif ci-dessus, nous laisse conclure que le test de Wald Chi2 de significativité globale du modèle est largement significatif au seuil de 1% (Prob > chi2 = 0,0000), ce qui signifie une bonne adéquation d'ensemble et le pouvoir explicatif du modèle est ainsi satisfaisant.

Concernant la significativité des variables explicatives, nous constatons que seulement quatre (04) variables parmi six (06) ont un impact significatif sur la performance, qui sont : INDEP, FREQ, CONC et SOLV. Les autres variables, TCA et SIZE, ne sont pas significatives. Ainsi, nous pouvons résumer nos résultats comme suit :

- ✓ Conformément à la revue de littérature que nous avons développée plus haut, le coefficient estimé de la variable relative à la présence des administrateurs indépendants au sein du conseil d'administration des banques algériennes est positivement et significativement (au seuil de 5%) corrélé avec la performance mesurée par le ROA. Cet effet positif peut être expliqué par l'importance que relèvent ces derniers pour le bon fonctionnement du CA. Notre résultat est cohérent avec ceux de (Tanna & al., 2011) et (Choi & Hassan, 2005) et contredit celui de (Sbai & Meghouar, 2017).
- ✓ Pour la variable fréquence des réunions, cette dernière a un impact négatif et significatif (au seuil de 1%) sur la performance bancaire. Ceci n'est pas conforme à notre hypothèse. En effet, cette corrélation négative peut être expliquée par les coûts élevés et les dépenses engagées pour ces réunions (frais de préparation, rémunération...etc.). Donc, des réunions assez fréquentes du CA engendrent des charges supplémentaires ce qui affaiblit la performance bancaire. Ainsi, notre résultat a corroboré les résultats de (Vafeas, 1999) et contredit les conclusions de (De Andrés & Valledado, 2008).
- ✓ Pour sa part, la variable CONC qui exprime le pourcentage du capital détenu par le principal actionnaire, est significative au seuil de 1%. Son signe négatif indique que les banques ayant un capital diffus sont plus performantes que celles à capital concentré (exemple : nos banques publiques). Notre résultat est le même que celui trouvé par (Mamatzakis, Zhang & Wang, 2017) et (Villlonga & Amit, 2006) et contredit ceux de (Capiro & al., 2007) et (Azofra & Snatamaría, 2011).
- ✓ Concernant la réglementation des fonds propres exprimée par le ratio de solvabilité, et comme nous l'attendions, elle est positivement et significativement (au seuil de 1%) corrélée avec la performance. Ce résultat souligne l'intérêt d'une réglementation des fonds propres pour l'amélioration de la rentabilité des banques algériennes. Notre résultat est le même que celui trouvé par (Fiordelisi & Al., 2011).

- ✓ Enfin, nos résultats n'indiquent aucun lien de significativité entre les variables TCA et SIZE et la performance bancaire. Ce qui fait que nos hypothèses ont été rejetées. En effet, ce résultat n'implique aucune conclusion. Ainsi, les recherches sur les liens entre les mécanismes de gouvernance et la performance financière ne mettent pas toujours en évidence une relation significative.

CONCLUSION

Par la présente étude, nous avons essayé d'examiner le lien entre les mécanismes de gouvernance et la performance financière pour le cas des banques algériennes. Nos résultats montrent que, seulement les variables relatives à l'indépendance des administrateurs, aux nombres de réunions du CA, à la structure de propriété et à la solvabilité bancaire ont un impact significatif sur la performance, les autres étant non significatives. Ainsi, et d'après les résultats auxquels nous sommes arrivés, nous pouvons tirer comme conclusions ce qui suit :

- ✓ Les administrateurs indépendants peuvent jouer un rôle clé dans le bon fonctionnement des conseils d'administration des banques publiques algériennes à travers leur indépendance et leur objectivité. Ceci est un élément essentiel pour la sauvegarde des intérêts de la banque et pour l'amélioration de la performance. À cet effet, il est fortement recommandé qu'au moins un tiers du CA soient des membres indépendants, choisis pour leurs expériences, compétences et leurs connaissances techniques en matière d'affaires bancaires.
- ✓ L'efficacité du conseil d'administration (CA) en tant que mécanisme de contrôle interne, n'est pas centrée uniquement sur la fréquence de ses réunions, mais également sur la qualité et la mise en œuvre des décisions prises lors de ces réunions.
- ✓ L'ouverture d'une fraction du capital de certaines banques publiques peut constituer une source importante d'efficacité pour ces dernières. Ainsi, une telle mesure peut avoir un double avantage pour notre économie. En effet, en plus de constituer un moyen de compétitivité et de développement pour nos banques, l'ouverture

du capital des banques publiques va permettre la dynamisation du marché financier jugé inefficace.

- ✓ Des exigences élevées de fonds propres devraient contraindre nos banques à prendre des décisions à risques excessifs, ce qui va leur permettre de faire face aux différents risques relatifs à leurs activités et d'éviter ainsi l'avènement d'une crise.

Références bibliographiques

Adams R. B., & Mehran H., (2003). Is corporate governance different for bank holding agency problems between managers and shareholders. *Journal of Financial*, 108-202.

Adams R. B., & Mehran H., (2005). Corporate performance, Board structure and its Determinants in the Banking Industry. *Cahier de recherche de la Banque fédérale de New York*. Récupéré sur https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=302593

Ammar S., & Nakaa N., (2016). Impact des caractéristiques du conseil d'administration sur la performance financière : application aux banques tunisiennes. *International Journal of Commerce and Management Research*, 65-71.

Azofra V., & Santamaría M., (2011). Ownership, control, and pyramids in Spanish commercial banks. *Journal of Banking and Finance*, 35(06), 1464-1476.

Récupéré sur [http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0378-4266\(10\)00421-8](http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0378-4266(10)00421-8)

Beck N., & Katz J. N., (2011). Modeling Dynamics in Time-Series–Cross-Section Political Economy Data. *Social Science Working Paper*, 14, 331-352. Récupéré sur <https://doi.org/10.1146/annurev-polisci-071510-103222>

Bektas E., & Kaymak T., (2009). Governance mechanisms and ownership in an emerging market : The of Turkish banks. *Emerging Markets Finance and Trade*, 45(06), 20-32. Récupéré sur <https://doi.org/10.2753/REE1540-496X450602>

Belkebir B., & Daanoune R., (2018). Analyse de l'impact de la gouvernance sur la performance : Cas des banques Marocaines. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 23, 756-767.

- Capiro G., & al., (2007).** Governance and bank valuation. *Journal of Financial Intermediation*, 16, 584-617. Récupéré sur <https://doi.org/10.1016/j.jfi.2006.10.003>
- Caprio J., Levine R., & Barth J. R., (2002).** Bank Regulation and Supervision: What Works Best? *NBER Working Paper Series*(N°9323), 22. Récupéré sur <http://hdl.handle.net/10986/19419>
- Charreaux G., (1997).** *Le gouvernement des entreprises : corporate governance. Théories et faits.* Paris: Economica.
- Choi S., & Hasan I., (2005).** Ownership, Governance, and Bank Performance : Korean Experience. *Financial Markets*, 14(4), 215-242.
- Ciancanelli P., & Reyes-Gonzalez j., (2000, june).** *Corporate Governance in Banking: A Conceptual Framework.* Récupéré sur Social Science Research Network: <http://papers.ssrn.com/paper.taf>
- De Andrés P., & Vallelado E., (2008).** Corporate governance in banking: The role of the board of directors. *Journal of Banking & Finance*, 32, 2570-2580. Récupéré sur <https://doi.org/10.1016/j.jbankfin.2008.05.008>
- De Vauplane H., (2012).** La gouvernance des banques à l'issue de la crise du système financier. *Mélanges en l'honneur et à la mémoire de Philippe Bissara, ANSA*, 102-122.
- Fiordelisi F., & al., (2011).** Efficiency and risk in European banking. *Journal of Banking & Finance*, 35, 1315-1326. Récupéré sur <https://doi.org/10.1016/j.jbankfin.2010.10.005>
- Gujarati D., (2003).** *Basic Econometrics.* New Delhi: The McGraw Hill.
- Gulamhussen M., & Guerreiro L.(2009).** The influence of foreign equity and board membership on corporate strategy and internal cost management in Portuguese bank. *Management Accounting Research*, 6-17. doi:10.1016/j.mar.2008.10.006
- Hair Jr. J. F., & al., (2009).** *Multivariate Data Analysis (7th Edition).* Philadelphia: Pearson Education.
- Hausman J., (1978).** Specification tests in econometrics,. (Econometrica, Éd.) *ournal of the Econometric*, 46(6), 1251-1271. Récupéré sur <http://www.jstor.org/stable/1913827>
- Jensen M. C., (1993).** The Modern Industrial Revolution, Exit and the Failure of Internal Control Systems. *Journal of Finance*, 48(3), 831-880.

- Levine R., (2004).** The corporate governance of bank : a conscience discussion of concepts and evidence. (T. W. Bank, Éd.) *Policy research working paper*(3404), 33.
- Louizi A., (2017).** Les scores de gouvernance et la performance des entreprises : effet de causalité. *La Revue des Sciences de Gestion*, 107-118.
- Macey J., & O'hara M., (2003).** The Corporate Governance of Banks. *Economic Policy Review*, 91-107. Récupéré sur <https://ssrn.com/abstract=795548>
- Mamatzakis E., Zhang x., & Wang C., (2017, avril 04).** *Ownership structure and bank performance: An emerging market perspective*. Récupéré sur Econpapers Economics at your fingertips: <https://EconPapers.repec.org/RePEc:pra:mprapa:78137>
- Morgan D. P., (2002).** Rating Banks: Risk and Uncertainty in an Opaque Industry. *American economic review*, 92(4), 874-888. doi:10.1257/00028280260344506
- Pathan S., & Faff R., (2013).** Does board structure in banks really affect their performance? *Journal of Banking & Finance*, 37, 1573-1589. Récupéré sur <https://doi.org/10.1016/j.jbankfin.2012.12.016>
- Pérez R., (2003).** *La gouvernance de l'entreprise*. Paris: Éditions La Découverte.
- Pi L., & Timme S., (1993).** Corporate control and bank efficiency. *Journal of Banking and Finance*, 17, 515-530.
- Richard B., & Masmoudi i., (2010).** Crise financière et gouvernance des banques. *Vie & sciences de l'entreprise*, 172-186. Récupéré sur Cairn.info: <https://doi.org/10.3917/vse.185.0172>
- Sbai H., & Meghouar H., (2017, novembre).** L'impact des mécanismes de gouvernance sur la performance des banques marocaines. *Question(s) de management* 2017/3, 173-187. doi:10.3917/qdm.173.0173
- Scialom L., (2013).** *Economie bancaire*. Paris: La Découverte.
- Tanna S., & al., (2011).** The Effect of Board Size and Composition on the Efficiency of UK Banks. *International Journal of the Economics of Business*, 18, 441- 462. Récupéré sur <https://doi.org/10.1080/13571516.2011.618617>
- Vafeas N., (1999).** Board meeting frequency and firm performance. *Journal of Financial Economics*, 53, 113-142.

Villalonga B., & Amit R., (2006). How do Family Ownership, Control and Management affect Firm Value ? *Journal of Financial Economics*, 80(02), 385-417. Récupéré sur <https://doi.org/10.1016/j.jfineco.2004.12.005>.